

LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS

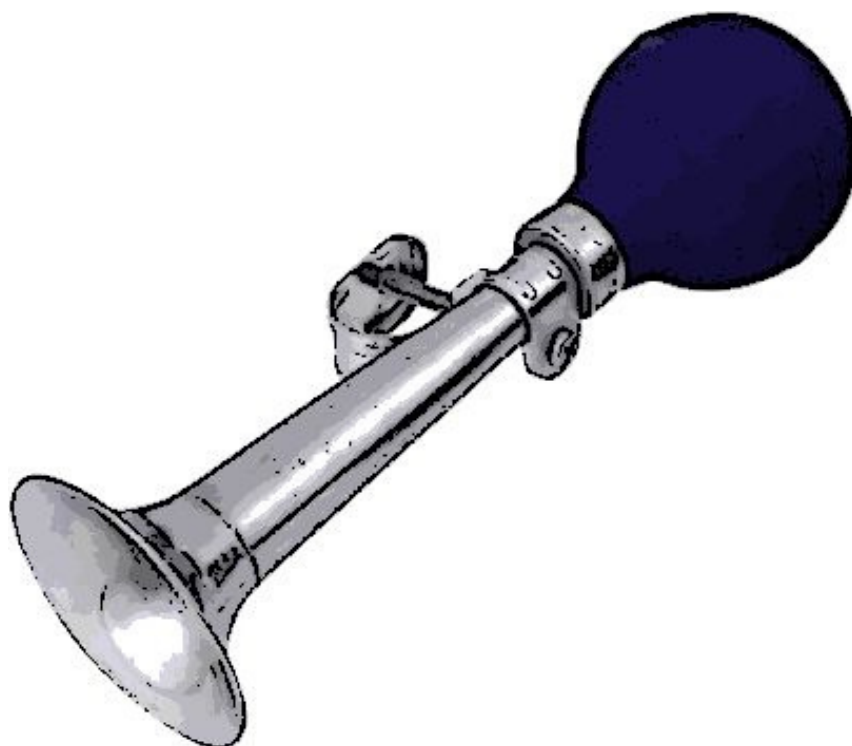
L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

Petite soeur de notre newsletter l'*Heure de la Sirène*, le « Klaxon » vient chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations.
C'est la lettre mensuelle de notre tout récent *Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA)*.

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet, à proposer vos témoignages, contributions... Enfin, si vous n'avez aucune idée de ce que nous entendons sous le terme de marchandisation ou de financiarisation des associations, nous vous invitons à lire [notre rapport ici](#).

Pour recevoir cette lettre mensuelle, envoyer un mail à : marianne@arobase.associations-citoyennes.net



LA SÉCURITÉ SOCIALE, L'ALIMENTATION ET L'ÉCONOMIE REDISTRIBUTIVE

Le 12 octobre prochain, nous débiterons le nouveau cycle des travaux de l'observatoire de la marchandisation (OCMA) par une séance de notre université populaire des savoirs associatifs sur la sécurité sociale de l'alimentation. Pourquoi ce choix ? Il nous semble que cette proposition redonne du souffle à une économie redistributive qui pourrait nourrir notre réflexion sur la « démarchandisation » du monde associatif, sur un autre financement possible et sur le rôle de la subvention.

Dans un [très bon article](#), Thomas Chevallier, chercheur membre de notre observatoire, revient sur le sens politique de la subvention. Longtemps non définie, elle a pu être le vecteur d'un « clientélisme partisan » en contrepartie d'un soutien politique affiché. En revanche, cette même subvention, dans des contextes politiques plus émancipateurs, a pu également être un outil puissant pour faire vivre le débat démocratique, nourrir les initiatives et les critiques citoyennes, développer les politiques publiques

notamment en revendiquant de nouveaux droits, faire remonter des problématiques sociales... L'arrivée dans les années 90 du New public management, des politiques d'austérité couplées à une politique européenne où seules des défaillances du marché peuvent justifier de l'intervention publique a changé la donne. « En mettant les professionnels associatifs en situation de dépendance, elle ouvre en grand la fenêtre à l'instrumentalisation de leur travail par les pouvoirs publics », souligne le chercheur.

La subvention, finalement définie par la loi Hamon de 2014, prévoit que l'association qui la sollicite doit être à l'initiative du projet d'intérêt général et que le pouvoir public ne doit en attendre aucune contrepartie. Avec les appels à projet et appels d'offre, le principe de contractualisation prend le pas et efface l'initiative citoyenne. Ils limitent l'autonomie associative et sa capacité à participer au débat démocratique, à critiquer les pouvoirs établis.

>>>

Comment redonner du pouvoir politique et citoyen à la notion de subvention pour retrouver de l'autonomie ? Cette question va guider les prochains travaux de l'observatoire citoyen de la marchandisation. Une des pistes s'appuie sur les réflexions portées par le collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation.

Son fonctionnement repose sur trois principes : l'universalité, le financement par la cotisation et le conventionnement démocratique des produits. Il s'agit de redistribuer une somme (150 euros par personne et par mois) à tout le monde via une cotisation soit sur les salaires, soit sur la valeur ajoutée des entreprises. Le budget est géré collectivement dans les caisses locales de sécurité sociale qui décident démocratiquement du conventionnement des produits qui pourront être achetés avec la somme redistribuée.

A partir des réflexions que nous apporterons les membres du collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation dont Dominique Paturel, chercheuse à l'INRAE, également membre du conseil scientifique de notre observatoire, nous pourrions nourrir notre réflexion sur une subvention repolitisée, au sens vie de la cité, c'est à dire qui s'appuierait sur une économie redistributive, relégitimée par une gouvernance démocratique à l'image de ce que les concepteurs de la sécurité sociale d'après-guerre avaient imaginé.

Pour vous inscrire, [c'est par ici](#)

Pour aller plus loin sur la sécurité sociale de l'alimentation, [c'est par là](#)

Et pour comprendre la sécurité sociale de l'alimentation en image, une bd à découvrir. ●



L'ÉVALUATION EN REVUE

L'évaluation est une action politique. Le postulat posé dans la revue de littérature sur l'évaluation des associations en France, proposée par trois chercheuses, Marion Studer, Giorgia Trasciani et Francesca Petrella, est clair. Elles citent Alain Desrosières qui « précise que l'acte d'évaluer est une action politique en cela qu'il dépend des représentations et vécus des acteurs à l'origine de la formulation des jugements ». L'évaluation est donc loin d'être neutre ; pour les associations, elle influence leur organisation, leur gouvernance, leurs ressources et leurs activités.

Les trois chercheuses notent une accélération des pratiques d'évaluation à partir des années 80 avec la montée de la notion d'utilité sociale qui « rend notamment compte de difficultés rencontrées par l'Etat social pour répondre aux besoins sociaux émergents à partir de la décennie 1970, couplées à la montée des critiques remettant en question sa capacité à y répondre seul, conduisant à un redéploiement important des activités associatives, dont une partie tend à couvrir des activités à finalité sociale jusqu'alors réalisées par les pouvoirs publics en contrepartie d'avantages fiscaux et financiers ». Pour justifier ces avantages, la notion d'utilité sociale permet alors de différencier les associations du secteur privé lucratif.

Une deuxième accélération des pratiques évaluatives intervient au tournant des années 2010 avec l'imposition de plus en plus prégnante de la notion d'impact social venue du monde anglo-saxon. L'arrivée de cette notion constitue, soulignent les autrices, « une transformation profonde du spectre de lecture du champ associatif » puisqu'avec elle il ne s'agit plus de différencier les associations du privé lucratif mais bien d'en « épouser les contours ». Elle s'accompagne d'un nouveau paradigme de la pratique évaluative « fondé sur des méthodes visant à faire la démonstration de la « preuve scientifique » et causale de l'efficacité des programmes évalués ».

Le développement de la mesure d'impact social dans les pratiques d'évaluation va de pair avec l'entrée en France et en Europe de l'investissement à impact. Ce dernier est le fruit de « l'extension des visions, savoirs, outils de gestion, dispositifs et instruments des acteurs du monde de la finance, à des champs d'activité qui jusqu'alors n'étaient pas concernées par des logiques financières ». Ce développement est appuyé par divers acteurs tant du domaine public que privé que Marion Studer décrypte comme un nouveau marché de l'évaluation.

Si cette méthode d'évaluation prend aujourd'hui le dessus, la revue de littérature montre l'existence d'autres méthodes, plus systémiques, qui se détachent de l'approche causale pour mieux tenir compte des dynamiques et interactions et éviter les pièges de l'isomorphisme avec l'entreprise privée lucrative ou de l'instrumentalisation par les pouvoirs publics.

Ce mini résumé de cette riche revue de littérature publiée par l'INJEP vous donnera, nous l'espérons, l'envie de la lire en entier. Vous pouvez [la retrouver ici](#). ●

DES RÉSEAUX FACE AU MONDE MARCHAND

«Comment affirmer et développer notre singularité du réemploi solidaire face à l'arrivée du monde marchand ? » Cet été, lors d'un séminaire au Vigan (où le travail de l'OCMA a été présenté), le réseau national des ressourceries et recycleries se penchait sur cette question, notamment en s'interrogeant sur les leviers à mettre en œuvre pour s'affirmer face aux acteurs du réemploi lucratif de plus en plus présents.

Le réseau s'est projeté dans dix ans, en imaginant des réussites qui puissent servir de boussole pour les années à venir. Le vote d'une loi de financement des ressourceries et recycleries arrive en tête avec la volonté d'obtenir, par la voie législative, que les collectivités territoriales et l'Etat les soutiennent plus fortement et notamment financièrement. Cet objectif pourra s'appuyer sur la création d'une nouvelle union pour le réemploi solidaire (le retour de l'URS !).

Sa volonté est, entre autres, d'inventer un mécanisme de financement dégagé du pouvoir politique, de construire des alliances avec les associations environnementales et sociales, de parler d'une seule voix avec les pouvoirs publics... Des réflexions qui viennent alimenter celles de notre observatoire sur la « démarchandisation » des associations.

Enfin, le réseau cherche à développer la dimension « Tiers-Lieu » des ressourceries. Or, justement dans le vaste monde des Tiers-Lieux, la même réflexion sur la nécessité de s'affirmer face au modèle marchand émerge. Le terme Tiers-Lieu recouvre une multitude de réalités, de l'espace marchand de co-working qui loue des bureaux et des prestations, aux tentatives de commun de proximité inscrit dans la non-lucrativité. Pour tenter de s'y retrouver, trois rencontres nationales des tiers lieux à but non lucratif et non spéculatif se sont organisées ces dernières années, notamment insufflé par Relier et le réseau des Crefad.

La dernière s'est déroulée au Tiers-Lieu la Californie à Toucy en Bourgogne, les 13 et 14 juillet dernier (où l'Ocma a également présenté ses travaux). Ces rencontres ont abouti à la nécessité de se coordonner au sein d'un nouveau réseau des Tiers-Lieuses. Il veut défendre les principes de non lucrativité et la vision politique émancipatrice de ces lieux, notamment, comme le souligne leur manifeste, par « un pilotage du projet assuré par une structure à but non lucratif » ; « une propriété des espaces et des outils collective : une propriété (de même que le modèle économique) doit être au service des usages et non l'inverse ». Et une émergence venue du territoire.

Dans le secteur des musiques actuelles, la même tentative de s'extraire du marchand s'affirme. « Vous n'êtes pas là par hasard » est le slogan de la campagne lancée au printemps 2022 par les festivals indépendants et non lucratifs. Inflation des coûts de productions, diminution des subventions publiques (en 10 ans, l'Etat a réduit de moitié le nombre de festivals subventionnés - 170 festivals en 2015 contre 342 en 2004), logique de concentration au profit de grands groupes du privé lucratif, approche guidée par le profit...

La campagne proposée par une centaine de festivals indépendants et porté par le syndicat des musiques actuelles veut défendre « des festivals accessibles, accueillant dignement publics et artistes dans toute leur diversité et travaillant avec le tissu local ». Elle s'inquiète des « phénomènes de concentration opérés par les grands groupes industriels et capitalistiques (...) qui bouleversent les équilibres en place et déstabilisent les initiatives indépendantes » et propose une cartographie particulièrement parlante de l'évolution des six plus gros acteurs privés dans le secteur des musiques actuelles qui s'inspire et ressemble à la cartographie de concentration dans le secteur des médias proposée par Acrimed et le Monde diplomatique.

>>>

>>>

« L'unique objectif de gains financiers qui motive certains projets ne prend en aucun cas en compte la démocratisation culturelle ou l'accessibilité des publics au détriment de prix de billets abordables », poursuit le texte d'appel qui souligne que les modèles économiques des festivals indépendant reposent sur la non-lucrativité et en appelle à la redirection des subventions publiques vers des initiatives d'intérêt général et l'encadrement des aides publiques aux festivals portés par des grands groupes privés. Cette campagne veut porter au cœur du débat public la situation traversée par les musiques actuelles qui fait singulièrement écho à celle que nous relevons dans notre rapport sur la marchandisation et la financiarisation et rappelle que « la culture n'est pas une marchandise comme une autre ».

Trois réseaux, trois démarches et réflexions qui pourraient demain se nourrir et échanger lors d'une rencontre que nous projetons d'organiser au sein de notre observatoire. ●

LE TRAVAIL : IMPENSÉ ASSOCIATIF ?

Lors du festival Ondes de coop le 7 septembre dernier, la sociologue Danièle Lienhart a introduit la journée en revenant sur les grandes transformations des dernières années qui peuvent nourrir nos réflexions sur les processus de marchandisation, de financiarisation et leurs effets sur le rapport au travail dans nos associations.

Mai 68, affirme-t-elle, a été un traumatisme pour le patronat français. La peur de la grande grève le pousse à transformer le travail pour convaincre les ouvriers de continuer à travailler. La première grande transformation s'incarne dans l'individualisation du travail et la casse des collectifs. Cette atomisation a pour but de reprendre le contrôle des salariés mais avec la particularité d'apparaître comme légitime. Il est alors question de développement personnel, d'aspirations des personnes, de prise en compte des affects, des émotions ; apparaissent la mise en place de pratiques pour individualiser le travail, le psychologiser voire même le narcissifier. Cette légitimation des transformations qui s'appuie sur un discours arguant du respect de chacun, de l'humanisation de l'entreprise va de pair, assure Danièle Lienhart, avec une atomisation des collectifs, une mise en concurrence des personnes entre elles et avec elle-même. Il est question de se dépasser en permanence, de donner le meilleur de soi-même...

Comment expliquer ce double processus ? Pour la sociologue, il résulte du paradoxe d'un appel à l'individualisation qui se heurte à une organisation du travail qui reste profondément taylorien dans le sens où les salariés restent des exécutants de processus de travail pensés par d'autres, dans des grands cabinets d'audit, par des experts, donc qui nient de fait la professionnalité des salariés, leurs capacités professionnelles. Il enlève de ce fait du pouvoir aux salariés ce qui rentre en contradiction fondamentale avec l'injonction de réalisation personnelle. La sociologue pointe une « schizophrénie organisationnelle » qui engendre sentiment d'impuissance et souffrance au travail.


>>>

POUR SUIVRE LES TRAVAUX DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE



>>> Autre grand facteur de transformation du travail : le changement permanent, dans notre secteur nous pourrions parler d'innovation, qui place en obsolescence les savoirs, les compétences des salariés et les réduit à des apprentis à vie ; ils sont appelés à une plus grande mobilité, à des changements de logiciels, de pratiques, de méthodes... Ils y perdent là encore leur légitimité professionnelle. On leur répète que ce qu'ils savent appartient au « monde d'avant », qu'il faut s'adapter à un monde en accélération permanente. Cette situation amène à une précarité subjective des salariés car tout change trop vite et ils doivent faire sans cesse un effort énorme pour retrouver prise sur leur travail. Ils accumulent le plus de connaissances possibles mais qui sont sans cesse remises en question avec le risque d'un épuisement professionnel.

L'appel à la réalisation de soi dans le travail reste en effet soumis, dans les coop comme partout ailleurs, à un élément clé : le lien de subordination, pilier du contrat de travail. Face à un travail individualisé, le retrait du collectif donne un pouvoir plus important à ce lien qui pouvait être relativisé par le poids du collectif, par sa capacité à faire pression par la protestation. Comment faire changer le travail dans les coop comme auprès de tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire si cette logique taylorienne du travail, si ce lien de subordination n'est pas questionné ?

Si nous ne cherchons pas des alternatives à cette pierre angulaire du capitalisme libéral auquel nous restons soumis ?, interroge la sociologue. Attention toutefois, appuie-t-elle, il n'est pas du tout question dans cette réflexion de sortir du salariat, de nourrir l'ubérisation de la société en allant chercher ce modèle alternatif dans l'auto-entrepreneuriat mais bien de prendre à bras le corps ce principe de subordination dans les organisations de l'ESS où il reste largement  pensé.

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS

**SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE
CITOYEN**

**DE LA MARCHANDISATION DES
ASSOCIATIONS
(OCMA)**

ET LES ANCIENS NUMÉROS DU KLAXON

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

- « Depuis 20 ans, l'écart se creuse entre les besoins sociaux et les moyens des services publics. Cela conduit à une marchandisation croissante de la réponse aux besoins, à une hausse des inégalités et à une rupture avec la population et les agents ». En deux phrases, voilà le condensé d'une somme de travail, sortie le 14 septembre dernier par le Collectif Nos services publics. Leur [rapport sur l'état des services publics](#) décrypte les mécanismes de retrait de l'Etat au profit du marché et leurs effets sur les inégalités.
- Devenir des « partenaires de terrain » et non plus des « prestataires de service », sortir des appels à projet pour changer la manière dont les associations travaillent avec les collectivités, coconstruire plutôt que contractualiser... [sept associations des Vosges](#) se fédèrent en collectif pour peser dans le débat public et transformer les modes de financements des associations.
- « La prolifération des rapports, audits, normes et discours managériaux se réclamant de l'éthique peut être interprétée comme un processus de marchandisation fictive, destructrice aux plans social, écologique et, in fine, économique, par les dislocations et les crises qu'elle provoque, tout en étant indispensable au fonctionnement de l'économie de marché. La marchandisation de l'éthique est aussi artificielle que celle du travail, qui, pour Polanyi, désigne une activité humaine inhérente à la vie, ou encore celle de la nature », écrit dans [une tribune](#) sur la marchandisation de l'éthique au Monde le 9 septembre dernier, la professeure de gestion Florence Palpacuer.
- La sortie de deux livres (Le prix du berceau et Babyzness) qui dénoncent les dérives des crèches privées rend visible dans la presse mainstream une problématique depuis longtemps pointée par la journaliste spécialisée sur ces questions, Laetitia Delhon (ici [dans un article paru](#) en 2021 dans Mediapart) ou par des collectifs d'associations et des syndicats comme [la lutte des salariées](#) de People and Baby

Observatoire citoyen de la marchandisation des associations